



## FORMULAIRE D'ADHÉSION

Vous êtes artisan, commerçant, marchand, ouvrier, travailleur indépendant, ...  
Vous êtes plombier, restauratrice, caviste, brasseuse de bières, menuisier, électricienne, taxi, ...

Et vous pédalez tous les jours (ou presque)

- pour le plaisir de l'autonomie mobile,
- pour l'amour de la trajectoire parfaite sur le bitume,
- pour votre santé psychique et/ou physique,
- ou tout simplement pour gagner du temps en ville.

Vous aimeriez avoir la possibilité de circuler encore mieux en ville, avec un sentiment de sécurité élevé. Vous voudriez que votre effort de faire bouger les choses, en plus des jambes, soit reconnu, ou tout du moins pris en compte, par les autorités compétentes. Vous êtes un tantinet las de vous justifier auprès de vos collègues et amis sur votre manière d'inscrire la mobilité douce dans votre travail.

Alors rejoignez **LES ARTISANS À VÉLO** !

Pour gonfler les rangs de ceux qui montrent la voie :

- En vue d'un respect accru de l'environnement et d'une implication réelle des autorités compétentes dans la mise en place des solutions de mobilité douce.
- Pour soutenir une économie qui est obligatoirement de proximité vu le choix de notre moyen de locomotion, idéal pour la ville et des déplacements courts.
- Pour assurer la visibilité et la multiplication de notre engagement entre professionnels de tous bords et clamer haut et fort : « OUI, C'est POSSIBLE »
- Pour continuer à œuvrer pour le bien-être commun des habitants et travailleurs genevois en participant à la réduction des engins motorisés en ville.



Entreprise : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

NP/Ville : .....

Pays : .....

Téléphone Portable : .....

Téléphone Professionnel : .....

Email : .....

J'ai lu et j'accepte les Statuts de l'Association Les Artisans à Vélo

*1. Toute demande d'adhésion est soumise à l'approbation du Comité Exécutif.*

*2. La cotisation annuelle est de 100 CHF, à payer sur le compte CCP 15-161554-8 ou IBAN CH68 0900 0000 1516 1554 8 avec la mention : « Cotisation membre 2019 ».*

*3. L'adhésion est reconduite chaque année de façon tacite.*

*4. La qualité de membre se perd en cas de non paiement de la cotisation annuelle, de démission, d'exclusion ou de décès.*

J'autorise l'association à transmettre mes informations personnelles à des collectivités publiques et associations, afin d'obtenir des aides ou subventions (pas d'usage commercial).

Lieu et date : .....

Signature : .....

A renvoyer à : Les Artisans à Vélo, 49 bvd Carl-Vogt - 1205 Genève ou par mail [info@artisans-a-velo.ch](mailto:info@artisans-a-velo.ch)